

Compte-Rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 17 octobre 2019

Présents :

M. Mourot DDEN

Mme Du Gardin, conseillère municipale

Mme Barrois : coordinatrice du périscolaire

Mme Chalet, directrice générale adjointe Famille et solidarité

Parents élus : Mme Royer, Mme Gamon, Mme De Dianous, M. Chavet, Mme Varrault, Mme Elie

Enseignants : Mme Larcher, Mme Amblard, Mme Sarret, Mme Crance, M.Pral, Mme Laronze, M. Thonnerieux,

Excusées : Mme Bardin, Mme Duzelet-Fisch, Mme Ramdani

Lors du tour de table, M. Mourot présente la fonction de DDEN (délégué départemental de l'Education Nationale). C'est une mission officielle, ancrée dans l'histoire, d'ami et de défenseur de l'école publique. Le DDEN est nommé par le Ministère et sert de médiateur entre les enseignants, les municipalités et l'Education Nationale. Il est amené à siéger dans la durée sur des Conseils d'Ecole, et peut suivre les dossiers.

BILANS

• **Classes et répartition des élèves**

7 classes et 163 élèves.

4 élèves sont attendus en cours d'année selon l'avancée des travaux de construction des maisons

CP 23 23 élèves avec Mme Larcher

CP/CE2 20 20 élèves avec Mmes Amblard et Bardin

CE1 27 élèves avec Mme Sarret

CE2 23 élèves avec Mme Crance et Duzelet-Fisch

CM1 23 élèves avec M. Pral

CM1/CM2 22 élèves avec Mme Laronze

CM2 25 élèves avec M. Thonnerieux et Mme Ramdani

• **Elections des Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole, et organisation des scrutins à venir**

Cette année le taux de participation de 54,68% reste proche de celui de l'année précédente (55,38%).

Les 7 élus sont Mme Royer, Mme Gamon, Mme Irrmann-Carion, Mme De Dianous, M. Dupré, M. Chavet, et Mme Varrault.

Les 5 suppléants sont Mme Barland, Mme Elie, M. Marque, Mme Delaval et Mme Ollier

Le Conseil d'école acte que toutes les élections futures se feront uniquement par correspondance, conformément à l'arrêté du 20 août 2019.

• **Bilan fête de l'école 2018/2019 :**

Bilan financier :

recettes : 2451,52 euros

dépenses : 963,70

bénéfice : 1487,82 euros (1354 euros l'année précédente), les parents élus et d'autres parents ont participé

activement à l'organisation de cette fête : communication aux familles, achat, aide à la mise en place, demande de lots pour la loterie. Tous les parents sont invités à les aider pour la prochaine fête.

Le bilan financier de la coopérative va nous permettre cette année d'investir à hauteur de 800 euros dans du matériel de manipulation en mathématiques.

• **Temps de rencontre entre parents**

2 temps de rencontre entre parents ont eu lieu à l'école. Les parents des élèves de CP, CE1 et CE2 ont pu se rencontrer le jeudi 19 septembre à 19h00 autour d'un apéritif dinatoire sans alcool partagé. Le jeudi 3 octobre à 18h15, les parents de CM1 et CM2 ont pu rencontrer les anciens élèves, actuellement collégiens scolarisés au collège Charles Sénard. Les anciens élèves ont répondu aux questions des parents et des élèves à propos de la vie au collège. Ce temps s'est aussi conclu par un apéritif dinatoire sans alcool. Les familles nouvelles sur l'école étaient présentes.

L'échange avec les collégiens est très apprécié par les élèves de CM2 et par les collégiens.

Les retours des parents présents sont positifs, ils ont apprécié ce temps qui leur a permis de faire connaissance avec d'autres parents. Les parents du pédibus ont aussi pu recruter de nouvelles familles.

Participation plus nombreuse en cycle 2 qu'en cycle 3. Peut-être est-ce dû à la date choisie.

L'équipe réfléchira à reconduire ou non cette action, sous quelle forme et à quelle date.

• **Utilisation du Centre de Loisirs pendant l'été**

Problèmes suite à l'utilisation du Centre de loisirs :

- ménage non fait, au retour de Mme Amblard le 20 août l'école comprend encore des restes de goûter au sol, de la peinture sèche dans l'évier de la salle d'arts visuels...

MAIS SURTOUT ALERTE HYGIENE :

- o chasse d'eau non tirée pendant un mois
- o poubelles non vidées à l'extérieur, au retour les poubelles contenant des restes alimentaires sont pleines de vers quand l'agent de secteur vide les poubelles à sa reprise le 26 septembre. Dans une école où nous avons déjà demandé de la dératisation cela reste problématique.

La demande de personnels supplémentaires pour faire le gros ménage, émise le 22 août, a été entendue et légitimée, mais dans les faits, l'équipe de 3 personnes la semaine avant la reprise, était constituée d'une personne, en matinée sur 3 jours. Des salles n'ont pas été faites avant la reprise, la salle d'arts visuels n'a pu être réinstallée dans les temps. (après la rentrée, les priorités de l'équipe enseignante restent autres)

Quelques petits ajustements, pour demander du renouvellement de matériel :

- 3 vaporisateurs ne sont plus utilisables, rendus et signalés par le Centre de Loisirs, (problème fréquent de perte d'un tuyau, l'un des vaporisateurs a d'ailleurs peut-être été endommagé dans l'école)

Mme Chalet précise que tous ces désagréments ne se reproduiront plus l'été prochain, cela sera prévu en amont.

ORGANISATION ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

• **Règlement intérieur**

Le nouveau règlement a été communiqué aux familles à la rentrée. Il a été amendé en fonction du nouveau règlement départemental.

Il est procédé au vote de ce règlement. Vote à l'unanimité.

• **Plan Particulier de Mise en Sécurité**

L'exercice de confinement suite à une intrusion s'est déroulé le vendredi 4 octobre 2019.

L'alerte par sifflet n'a pas été entendue au second étage.

Autre système à l'essai sur Caluire : test alarme avec message pour que ce ne soit pas le même signal sonore que l'alerte incendie.

Prévention : la directrice devrait être prévenue des interventions extérieures. (photocopieur, ascenseur...)

Une alerte SMS est aussi mise en place par l'Académie. Mme Amblard précise que le réseau est très mauvais dans l'école, selon sa situation spatiale, elle ne reçoit pas toujours les messages dans les temps.

Mr Chavet remarque que c'est toujours le même retour, à chaque exercice PPMS, le sifflet n'est pas entendu. Il demande si des solutions sont envisagées par la Mairie.

Mme Chalet précise que la Mairie se renseigne pour voir ce qui se fait dans les autres communes, et teste d'autres moyens dans certaines écoles.

Mme Larcher précise que sur certaines écoles le message se transmet par Talkie-Walkie.

• **Projet d'Ecole et Actions liées au Projet d'Ecole**

(Présentation des 4 parcours : parcours citoyen et éco-citoyen, parcours de réussite scolaire, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé)

Dans le parcours réussite scolaire, l'une des actions prévoit un échange de pratiques sur le TNI par les enseignants. L'autre action permet de construire la différenciation en prenant en compte les besoins particuliers, à travers notamment la différenciation en classe, les APC et les outils plus précis d'aide aux élèves (PAP, PPRE, PPS). La dernière action fait perdurer les actions d'école qui visent à fédérer les élèves (semaine échangeons, semaine manipulons, chut je lis parrainage anglais CP/CM2, 100^{ème} jour d'école, journée de jeux en anglais...)

Pour le parcours citoyen et éco-citoyen, l'équipe a prévu une action pour permettre de développer l'engagement (à travers le CME, les conseils USEP et un conseil d'enfant dans l'école). Deux actions, avec des demandes de participation de la Mairie, prévoient un parcours éco-citoyen à travers le compostage et le focus sur l'impact des goûters pris en temps périscolaire. Nous continuerons enfin, de soutenir la Banque alimentaire.

Pour le parcours d'éducation artistique et culturelle, nous maintenons un parcours sur la littérature (chut je lis, BCD, participation aux printemps de poètes...), nous continuons à utiliser un outil commun tout au long de la scolarité, et nous avons demandé la participation d'une musicienne intervenante pour faire vivre la chorale.

Pour le parcours éducatif de santé, nous continuerons à privilégier les déplacements à pieds, à organiser la semaine sans voiture, à travailler en cycle 3 en partenariat, si possible, avec l'infirmière scolaire et avec la police nationale pour les actions « mieux se connaître pour mieux se protéger ». Gestes premiers secours.

• **Evaluations CP et CE1**

Les évaluations ont eu lieu en début d'année. L'analyse de résultats permettra à l'équipe d'aider au mieux les élèves.

Les résultats sont remis aux familles sous forme papier et évoqués lors des rendez-vous individuels. Mme Larcher précise que ce ne sont pas les seuls outils d'évaluation.

Mme Larcher, précise à travers l'exemple des évaluations, que chaque année les tâches des directeurs s'alourdissent : sauvegarder les données des évaluations, transmettre les codes aux enseignants, traiter les courriels reçus pour relancer les collègues. Beaucoup de pression sur les directeurs de la part de différentes instances : les parents, la hiérarchie.

Mme Laronze rajoute que certains outils simplificateurs, comme le LSU en ligne, rajoute aussi des tâches aux directeurs, qui en ce début d'année sont obligés de redonner aux familles de CM2 particulièrement, les codes perdus qui leur permettent d'éditer les livrets nécessaires à l'inscription dans un collège privé. Or, à ce jour, l'application éduconnect ne permet pas de recréer ces codes, car elle n'est pas à jour. Le directeur est en première ligne face à ce dysfonctionnement puisque les parents n'ont pas d'autre interlocuteur.

Les parents élus précisent qu'ils ont bien conscience de la charge de la direction. Ils demandent comment alléger cette tâche et si le retour d'une aide administrative est prévu.

• Actions financées par la Municipalité

Financement des transports : le système reste identique à celui des années précédentes. Un crédit est alloué à l'école pour l'année.

Interventions des ETAPS : ils interviennent en CP, CE1 et CM2 pour la piscine et en M1 et CM2 pour le vélo.

Intervention de l'Assistante en Education Musicale : Mme Leenhardt interviendra dans toutes les classes, toute l'année.

Projet de la Bibliothèque Municipale : les 4 classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) se rendront 2 fois à la bibliothèque municipale pour un travail centré sur le policier.

Participation aux actions avec une demande de financement.

Compost :

Subvention de 100 euros pour le compost et préparation du terrain par les jardiniers de la ville.

Action goûter :

Partenariat avec la cuisine centrale. Présence des animateurs validée sur le principe par Mme Chalet

• CME

Les parents posent la question de l'ouverture et de l'accessibilité à un parcours citoyen pour plus d'enfants.

L'école est engagée dans plusieurs dispositifs qui permettront un engagement plus important : le CME avec 3 élus, le conseil USEP avec 4 élus, un conseil d'enfants dans l'école avec des représentants qui tourneront.

3 élèves ont été élus au CMZ: Maxime Charbonnel, Célestin Marchan, Elisa Bernard

Possibilité de visite de la mairie pour les élèves de CM2 : si cela participe d'un projet de classe.

Le CME réfléchit à un outil de communication pour faire un retour aux classes.

• Circulation et sécurité aux abords de l'école

Retour sur la réunion pédibus en Mairie.

Questionnaire effectué et distribué par la mairie en fin d'année (juin 2019). Les retours ont permis d'inviter 200 personnes à une réunion en Mairie, mais il y avait très peu de personnes. Mme Letemplier qui participe au pédibus de l'école était présente est à relater l'expérience du pédibus sur Paul Bert.

Il existe une ligne de pédibus sur l'école.

De nouvelles arrivées suite à l'apéritif dinatoire de début d'année.

Horaire du personnel qui assure la sécurité aux abords de l'école

Le matin : 8h à 8h45 et de 11h35 à 12h20

L'après-midi : 13h30 à 14h15 et de 16h15 à 17h15

Y a-t-il des consignes données à ce personnel pour qu'ils interviennent en cas d'incivilité (personnes qui se garent sur le passage piéton, par exemple)?

Mme Chalet précise que leur responsabilité est de faire traverser, il leur est compliqué d'intervenir pour signaler un comportement inapproprié. Seule la police municipale peut le faire. Par contre, les parents peuvent aussi sensibiliser les personnes mal garées.

• Demande de travaux et de matériel

Les parents d'élèves souhaiteraient avoir une réponse à leur demande d'un conseil à l'autre même s'il s'agit d'un refus.

Les demandes effectuées en conseil école sont traitées en fonction des besoins de toutes les écoles.

Dérouleur dans les toilettes.

Mme Amblard précise qu'elle a relancé la demande suite à la plainte, légitime, d'une maman.

Ils seront installés au mois de janvier 2020.

M Chavet souligne que cela met beaucoup de temps, que c'est une question d'hygiène. Il rappelle qu'une telle réponse, repoussant de quelques mois l'installation a déjà été donnée 2 fois : les dérouleurs étaient attendus au printemps 2019, puis en septembre 2019.

Point sur la fuite dans l'ascenseur : le souci est réglé depuis cet été, l'espace herbeux a été bétonné, plus de fuites depuis.

Attention, lors des fortes pluies des vacances d'automne, les fuites sont réapparues et l'ascenseur est de nouveau inondé.

L'entretien des couloirs du sous-sol est prévu mais le planning n'est pas communiqué.

Grillage à l'entrée côté immeuble.

La copropriété n'a rien fait malgré son engagement. La mairie suit ce problème.

Végétalisation ou création d'un abri pour permettre aux familles d'attendre les enfants à l'ombre.

Renouvellement de cette demande déjà effectuée au printemps dernier.

Problème de la ligne téléphonique non opérationnelle depuis juillet (2 problèmes différents).

Le problème est résolu depuis le 11 octobre.

Besoin de tapis de lutte

La demande est à l'étude par la mairie. Mme Amblard précise qu'elle a motivé la demande lors des rendez-vous, par l'utilisation accrue lors de l'été et pour permettre à un enfant en situation de handicap de jouer avec ses camarades pendant les récréations.

• Organisation des temps périscolaires

Communication des PAI : la coordinatrice du périscolaire est présente lors de la signature des PAI avec le médecin scolaire. C'est elle qui assure la transmission de l'information à l'ensemble de son équipe.

Formation du personnel municipal par une infirmière et le médecin municipal

Problème d'inscriptions à la cantine et au temps périscolaire : cela a créé des troubles pour les familles qui avaient pourtant fait les démarches nécessaires. Quelles sont les raisons de ce dysfonctionnement ?

Un certain nombre d'enfants n'étaient pas inscrits alors que les démarches avaient été faites Il y a eu un souci dans le traitement des dossiers en juin. Quand il manque une pièce dans le dossier, le dossier n'est pas validé. Mme Chalet reconnaît qu'il existe une vraie marche de progression pour que le système GRC soit plus ergonomique pour les utilisateurs.

Les parents précisent que, même s'ils travaillent dans le domaine numérique, ils sont toujours obligés de doubler leur information d'un coup de téléphone car le portail n'est pas très intuitif.

Un plan d'actions est-il prévu pour que cela ne se reproduise pas l'année prochaine?

Pas de plan d'action prévu à ce jour.

Encadrement :

1 animateur référent présent depuis plusieurs années

3 adultes le soir pour la garderie, 2 pour l'étude

Matin : 1 adulte

Cantine : il manque un adulte pendant la pause méridienne

Nombre d'enfants inscrits :

Accueil matin : maximum 22. 16 à 22 inscrits . Certains parents ne peuvent pas annuler assez tôt, ils paient même si l'enfant n'est pas présent.

Cantine : mardi et jeudi plus de 140 enfants

Soir : Plus de 80 enfants de 16h30 à 17 h

Etude : moins d'enfants cette année

Effectif global : **153 enfants inscrits au périscolaire** sur les 163 élèves de l'école

Planning des activités :

Arts plastiques : le mardi toute l'année

Lire et faire lire qui intervient le jeudi

Théâtre : les lundis et vendredis toute l'année

Jeux collectifs : jeudi et mardi par Aymeric

Partenariat associatif :

1er période oct/ dec: Athlétisme lundi

2 ème période janv/ fév :JAAC (gym) lundi

3 ème mars/ avr: Karaté mardi

4 ème mai/ juin AMC2 (musique) le vendredi

Catherine présente les activités et les élèves choisissent, sur la base du volontariat. Une assiduité est demandée aux enfants lorsqu'ils sont inscrits.

Courrier aux familles est prévu pour officialiser l'intervention

Une quinzaine d'enfants par groupe.

Activité temps calme à partir de 13H en salle de musique. Kapla, lego.

Une réunion périscolaire a eu lieu le 24 septembre, mais peu de parents étaient présents. Ils étaient très nombreux au début de la mise en place des rythmes, mais semblent rassurés.

Exercice incendie le 14 octobre sur le temps périscolaire pendant la pause méridienne.

La directrice, Mme S. Amblard